

I - LISTE DES ANALYSES EN CHIMIE DES EAUX (LBA GTA 05)

<i>Paramètres</i>	<i>Normes</i>	<i>Unité</i>
* Détermination du pH	NF EN ISO 10523	unité pH
* Dosage des Matières en Suspension : MES	NF EN 872	mg/l
* Demande chimique en oxygène : DCO	NF T90-101 Février 2001	mg/l de O ₂
* Détermination de l'indice de la demande chimique en oxygène : ST-DCO (méthode à petite échelle en tube fermé)	ISO 15705 : 2002	mg/l de O ₂
* Demande biochimique en oxygène après n jours : DBO _n	NF EN ISO 5815-1	mg/l de O ₂
Azote Kjeldahl après minéralisation : NTK	NF EN 25663	mg/l de N
Azote Ammoniacal par analyse en flux continu : NH ₄ ⁺	NF EN ISO 11732	mg/l de N
Nitrates par analyse en flux continu : NO ₃ ⁻	NF EN ISO 13395	mg/l de N
Nitrites par analyse en flux continu : NO ₂ ⁻	NF EN ISO 13395	mg/l de N
Azote global (NTK + NO ₂ ⁻ + NO ₃ ⁻)	Par calcul	mg/l de N
Orthophosphates par analyse en flux continu	NF EN ISO 15681-2	mg/l de PO ₄ ³⁻
Phosphore total par analyse en flux continu : Pt	NF EN ISO 15681-2	mg/l de P
Détermination de la Conductivité	NF EN 27888	µS/cm à 25°C
Oxygène dissous ou Taux de saturation en O ₂	NF EN 17289	mg/l de O ₂ ou %
Détermination de la couleur (comparaison visuelle)	NF EN ISO 7887	mg/l de Pt
Turbidité Unité Néphélométrique Formazine	NF EN ISO 7027	NFU

N.B. : *Analyses sous accréditation COFRAC, sur l'activité Essais, sous le n°1-0927, portée disponible sur « www.cofrac.fr »

II – ECHANTILLONNAGE - PRELEVEMENT EN CHIMIE DES EAUX

- Le prélèvement des échantillons peut être effectué par le partenaire ou par un agent du LDA 11.
- Le transport des échantillons peut être effectué par le partenaire, par un transporteur mandaté par le partenaire ou par un agent du LDA 11.

III - CRITERES D'ACCEPTABILITE DES ECHANTILLONS EN CHIMIE DES EAUX
Exigences Générales

- 1) Fiche de Demande d'Analyses dûment complétée
- 2) Echantillon bien identifié
- 3) Flacons plastiques remplis jusqu'au bord et sans présence d'air
- 4) Transport dans une enceinte réfrigérée

Exigences Particulières

- 1 flacon de 1 ou 2 litres si l'analyse débute dans les 24h
 - 2 flacons de 1 litre si l'échantillon ne doit pas être analysé dans les 24h :
 - 1 pour les MES à conserver de 2 à 5°C
 - 1 pour les autres paramètres pour la congélation
 - Le délai de réception après prélèvement doit être inférieur à 24h pour une qualité optimale des analyses
- NB : Les flacons seront « Accepté sous réserve » s'ils sont fournis par le client (voir CGV)

N.B. : Lorsque les exigences ne sont pas respectées, le laboratoire se réserve le droit :

- soit de refuser l'échantillon en prévenant le partenaire
- soit d'ajouter une observation sur le rapport d'essais

IV – DISPONIBILITE DES RESULTATS

Les délais maximums des disponibilités des résultats par type de prélèvements sont précisés en jours ouvrés.

Chimie des eaux : 15 jours